



L'histoire jugera

Déclaration liminaire de la CGT au Comité Social d'Administration de l'INRAE

26 septembre 2024

Ce comité social d'administration se tient alors que sur le plan international la guerre se généralise au Moyen-Orient avec les bombardements du Liban par Israël, que la CGT-INRAE dénonce tout comme le génocide qui continue à Gaza.

Sur le plan national, nous sommes quelques jours après la nomination du nouveau gouvernement, attendu depuis plus de soixante jours. Alors que les deux scrutins de Juillet avaient montré clairement que les Français rejetaient la politique d'Emmanuel Macron et, en même temps, refusaient de voir le pays aux mains du Rassemblement National, le président a décidé de ne tenir aucun compte de ce résultat et de nommer le gouvernement le plus à droite de l'histoire de la V^{ème} République.

Gouvernement dont on a pu tout de suite vérifier qu'il était pieds et mains liés vis-à-vis du Rassemblement National, quand on voit à quelle vitesse le nouveau ministre de l'Economie a été recadré après avoir affirmé que le Rassemblement national ne faisait pas partie de l'arc républicain.

Le curriculum vitae des ministres qui seront à la manœuvre sur les thématiques de l'INRAE est affolant, en particulier les positions de la nouvelle ministre de l'agriculture sur le bien-être animal ou l'usage des pesticides, ou l'ambigu rapport aux sciences du nouveau ministre de l'ESR.

Emmanuel Macron semble très satisfait de ce tour de prestidigitation, et ne se formalise pas d'avoir par la même occasion fait disparaître la démocratie. Mais si les élections ne permettent plus au peuple français d'être entendu, le risque est grand qu'il trouve d'autres moyens d'expression plus radicaux. **L'histoire jugera.**

Les derniers jours du gouvernement démissionnaire ont été l'occasion de révéler l'immense escroquerie de toute la politique économique des années Macron. Après 7 ans d'exercice, le trou des finances publiques est gargantuesque, et capable même d'engloutir l'égo de Bruno le Maire. Sept années de réduction des recettes de l'Etat, à base de cadeaux fiscaux pour les plus riches et pour les grandes entreprises ont fait leur effet.

D'un côté, la fortune totale des 500 plus grosses fortunes françaises a quasi doublé sur la période, pour dépasser 40% de la valeur créée chaque année dans notre pays.

De l'autre côté, les services publics ont été massacrés, comme en témoigne le fait que l'été dernier 61% des services d'urgence hospitalière ont fonctionné de manière dégradée.

Pour beaucoup les services publics sont la seule richesse, et quand tout sera privé, ils seront privés de tout.

Alors qu'un virage économique majeur est indispensable, comme le proposait le programme du Nouveau Front Populaire, arrivé en tête aux élections, c'est encore la rigueur qui se dessine à l'horizon, comme le montrent les premiers éléments connus du projet de loi de Finances. **Pour le budget de l'ESR (Enseignement Supérieur & Recherche), il manque un milliard pour seulement conserver en euros courants les déjà insuffisants crédits 2024, ce qui fait 3% de baisse environ.** Sylvie Retailleau, maintenant ex-ministre de l'ESR, le confirme en indiquant que les objectifs financiers et en nombre de postes de la LPR ne seront pas tenables.

A l'ordre du jour de ce CSA (Comité Social d'Administration), plusieurs points sont prévus dont l'activité du conseil médical de l'INRAE. Depuis sa mise en place, les représentants de la CGT, appuyés par ceux de SUD, exigent que le fonctionnement paritaire du conseil et la mission des représentants du personnel soient respectés et que le traitement des dossiers des agents soit conforme aux textes en vigueur. Nous avons également refusé le licenciement de la médecin coordinatrice nationale et restons vigilants sur la nécessité de l'indépendance inhérente à l'exercice de cette fonction.

La rémunération des CDDs est aussi à l'ordre du jour. La position de la CGT-INRAE est simple : à travail égal, salaire égal, à l'INRAE comme partout, et il n'est pas acceptable que deux CDDs à niveau d'emploi et expérience identiques n'aient pas la même rémunération du seul fait de la date de signature de leur contrat.

La CGT a demandé un point sur les modalités de respect de la laïcité à l'INRAE. Nous nous inquiétons des choix faits par la Direction Générale, la laïcité doit contribuer au vivre ensemble et ne pas devenir une cause d'ostracisation.

L'institut continue d'avancer dans la **mise en place du système de gestion SIFAC**. La CGT demande toujours un moratoire sur cette mise en place et renouvelle son inquiétude vis-à-vis de cette procédure, dont nous craignons qu'elle pèse lourdement sur des personnels administratifs déjà beaucoup trop mis à contribution et largement en souffrance.

Enfin nous profitons de cette déclaration liminaire pour réaffirmer notre opposition totale au projet de fermeture de l'Unité Expérimentale APIS, sur le site du Magneraud. L'INRAE ne peut pas *en même temps* afficher des préoccupations en matière de préservation de la biodiversité en milieu agricole, et *en même temps* supprimer une unité qui permet justement de tester l'effet des pesticides et des pratiques agricoles sur la santé des pollinisateurs en contexte de grandes cultures.

Nous avons évité le pire,

Gagnons maintenant le meilleur par la mobilisation !

[Pour l'abrogation de la loi retraites, les salaires, les services publics](#)

[Toutes et tous en grève et dans les manifestations le mardi 1^{er} octobre 2024](#)



**Elections professionnelles de l'INRAE :
du 3 au 10 octobre 2024,**

CA / Conseil de Gestion **DCSDAR** / Conseils des **Départements...**

votez, faites voter pour les candidat-es CGT

Et syndiquez-vous !

Ensemble, nous pouvons faire entendre nos voix

et défendre nos conditions de travail !